Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Paysagers, veuillez visiter :
bppaysagers.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Paysagers

Épreuve E1 : Contexte du secteur et posture professionnelle

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-AP-E1** • Durée : **120 minutes** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la situation professionnelle et du secteur (3 questions) **Page 3**

2. Étude des besoins et justification des choix (3 questions) **Page 5**

3. Préparation de l'intervention et communication professionnelle (3 questions) **Page 7**

4. Prévention, sécurité et responsabilité professionnelle (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bppaysagers.fr/assets/annales/bp-paysagers/Contexte du secteur et posture professionnelle/2026/BP Aménagements Paysagers - Contexte du secteur et posture professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation professionnelle et du secteur

Salarié en période d'intégration chez Jardins du Val d'Or, le candidat prépare la remise en état d'un massif du square des Tilleuls, espace public du secteur de Lons-le-Saunier. Il analyse les attentes et contraintes de la commande, les activités professionnelles mobilisées et les observations du vivant ou des usages à effectuer avant d'arrêter l'organisation du chantier.

Partie 1

Question 1.1. À partir du cahier des charges, identifiez deux attentes du client et deux contraintes d'intervention. Pour chacune, indiquez un élément du dossier qui la justifie.

Les deux attentes sont explicites dans la demande de la commune. Les contraintes sont établies par le cahier des charges et le DT 1 :

Élément	Justification
Remettre en état le massif planté	Demande explicite du client
Améliorer la lisibilité des usages	Demande explicite du client
Maintenir l'accès piéton	L'accès ne doit pas être complètement interrompu ; le cheminement traverse le site
Vérifier les réseaux avant les travaux concernés	Le DT 1 précise que le plan ne localise pas les réseaux enterrés

Ces contraintes imposent de préparer un passage sûr et de vérifier les réseaux avant toute action susceptible de les affecter.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Attentes : remise en état du massif et meilleure lisibilité des usages. Contraintes : maintenir l'accès piéton et vérifier les réseaux avant les travaux susceptibles de les affecter.

Question 1.2. Relevez deux activités professionnelles de l'entreprise mobilisées par cette commande. Pour chacune, précisez un interlocuteur avec lequel le salarié peut être amené à échanger.

La commande mobilise directement l'aménagement du massif et l'organisation du chantier :

1. **Création et aménagement :** mise en place de matériaux paysagers, notamment les copeaux de bois. Échange possible avec le conducteur de travaux ou le chef d'équipe.
2. **Gestion et suivi d'intervention :** préparation, organisation et compte rendu du chantier. Échange possible avec le responsable de l'entreprise ou le représentant de la commune.

Ces interlocuteurs permettent de confirmer les consignes et de transmettre les besoins ou difficultés rencontrés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Création et aménagement : conducteur de travaux ou chef d'équipe. Gestion et suivi du chantier : responsable de l'entreprise ou représentant de la commune.

Question 1.3. Présentez deux observations relatives au vivant ou aux usages à effectuer avant de proposer une intervention définitive. Expliquez en quoi ces observations peuvent modifier l'organisation du chantier.

Avant de proposer une intervention définitive, deux observations sont nécessaires :

- **Vivant :** examiner l'état des végétaux et rechercher la présence de faune ou d'un nid. Une découverte sensible peut conduire à arrêter ou adapter la taille, après information du responsable et attente de ses consignes.
- **Usages :** observer la fréquentation et la circulation sur le cheminement. Elles influencent le balisage, le maintien d'un passage sûr et le moment des manutentions.

Ces constats peuvent modifier les tâches, leur ordre et la durée prévue, tout en maintenant l'accès piéton.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Observer l'état des végétaux, la présence éventuelle de faune et la circulation piétonne. Adapter les travaux et le balisage pour protéger le vivant et conserver un passage sûr.

2. Étude des besoins et justification des choix

Le candidat calcule les besoins en copeaux de bois pour pailler le massif rectangulaire du square, en utilisant les dimensions du plan et les données de fourniture communiquées par l'entreprise. Il prend en compte l'épaisseur, la réserve de commande, les sacs entiers et leur prix, puis indique des vérifications professionnelles à mener avant l'achat ou la mise en œuvre.

Partie 2

Question 2.1. Calculez la surface du massif, puis le volume de copeaux nécessaire à l'épaisseur prescrite. Présentez les unités et les étapes du calcul.

Le DT 1 indique un massif rectangulaire de 8 m sur 5 m. Sa surface est **8 × 5 = 40 m²**. Pour une épaisseur de copeaux de 0,05 m, le volume nécessaire est **40 × 0,05 = 2 m³**. Les unités sont cohérentes : une surface en m² multipliée par une épaisseur en m donne un volume en m³. Il s'agit du volume à mettre en place, avant ajout de la réserve de commande.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface : **40 m²**. Volume nécessaire : **2 m³**.

Question 2.2. Calculez le volume à commander en intégrant la réserve indiquée au DT 2. Déterminez le nombre de sacs entiers nécessaires et le coût total d'achat. Un sac entamé ne peut pas être acheté.

La réserve de 8 % donne un volume à commander de **2 × 1,08 = 2,16 m³**, soit 2 160 L. À 50 L par sac, cela représente **2 160 ÷ 50 = 43,2 sacs**. Les sacs étant vendus entiers, il faut arrondir au nombre supérieur : 44 sacs, soit 2 200 L. Le coût total est **44 × 7,80 = 343,20 € TTC**. Cette commande couvre le volume réservé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Volume réservé : **2,16 m³**. Commande : **44 sacs**, pour **343,20 € TTC**.

Question 2.3. Expliquez pourquoi le calcul de la quantité ne suffit pas à valider à lui seul la commande. Donnez deux vérifications professionnelles à effectuer avant l'achat ou la mise en œuvre, en lien avec le vivant, le produit ou le site.

Le calcul établit un besoin théorique, mais ne vérifie ni le produit livré ni les conditions réelles du chantier. Avant l'achat ou la pose, il faut notamment :

- Vérifier que les copeaux sont bien conformes au produit prévu et adaptés aux plantations du massif.
- Observer les végétaux et leurs abords pour repérer un éventuel vivant sensible, confirmer l'état de la zone et organiser le maintien d'un passage piéton sûr.

Ces constats peuvent conduire à adapter le choix du produit ou l'organisation des travaux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier la conformité et l’adéquation des copeaux, puis observer le massif et ses abords pour protéger le vivant et maintenir un passage piéton sûr.

3. Préparation de l’intervention et communication professionnelle

Le candidat estime la durée théorique de préparation manuelle à partir de la surface du massif et du rendement prévisionnel fourni par l’entreprise. Il complète un document d’organisation couvrant les étapes du chantier, le maintien des cheminements, la protection du vivant et la transmission d’informations, puis répond à une demande imprévue d’élargissement du massif.

Partie 3

Question 3.1. À partir de la surface calculée en question 2.1 et du rendement du DT 2, estimez le temps théorique consacré à la préparation manuelle du massif. Donnez le résultat en heures et en minutes, puis indiquez une raison pour laquelle la durée réelle peut différer.

Le massif mesure 8 m × 5 m, soit 40 m². Le rendement de 12 m² par heure s’applique à l’équipe entière : le temps théorique est donc 40 ÷ 12 = 3,33 h, soit 3 h 20 min pour les deux salariés. Il ne faut pas diviser ce temps par l’effectif. La durée réelle peut différer, par exemple si le massif est plus envahi que prévu ou si le passage piéton impose des interruptions.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Temps théorique : 3 h 20 min pour l’équipe.

Question 3.2. Complétez le DR 1 en distinguant les actions à effectuer avant l’intervention, pendant l’intervention et à la fin du chantier. Les actions proposées doivent tenir compte du maintien des cheminements, de la protection du vivant et de la transmission d’informations au responsable.

Étape	Action à réaliser	Information ou interlocuteur concerné
Avant l’intervention	Repérer la zone et organiser le balisage en maintenant un passage piéton sûr.	Échanger avec le responsable d’équipe et signaler les contraintes à vérifier sur place.
Pendant l’intervention	Maintenir le cheminement accessible, observer le massif et adapter l’action si un élément vivant sensible est repéré.	Informer le responsable de toute difficulté ou découverte et suivre ses consignes.
En fin d’intervention	Ranger les outils, dégager le passage et contrôler l’état du chantier.	Rendre compte au responsable des travaux réalisés et des éventuelles réserves.

Cette organisation préserve l’accès des usagers et permet de signaler rapidement toute situation nécessitant une adaptation.

DR 1 complété : préparation et suivi

Organisation professionnelle de l'intervention

Étape	Action à réaliser	Information ou interlocuteur concerné
Avant	Repérer la zone	Balisage, accès sûr	Responsable d'équipe
Pendan	Observer massif	Protéger vivant, accès	Signaler les difficultés
En fin	Ranger, contrôler	Dégager le passage	Bilan au responsable

✓ RÉPONSE À RETENIR

Préparer et baliser, préserver l'accès et le vivant, puis ranger et rendre compte au responsable.

Question 3.3. Le client demande d'élargir le massif le jour du chantier, sans indication sur les réseaux présents ni validation écrite de la modification. Rédigez une réponse professionnelle en indiquant les informations à vérifier, la personne à prévenir et la conduite à tenir avant tout changement de périmètre.

« Je prends note de votre demande, mais je ne modifie pas le périmètre sans validation. Il faut d'abord préciser la nouvelle emprise et vérifier la présence et la localisation des réseaux, puis évaluer les conséquences sur la sécurité, le cheminement piéton et l'organisation du chantier. J'en informe immédiatement mon responsable et lui transmets la demande. J'attends ses consignes et la validation écrite de la modification avant toute intervention hors du périmètre prévu. »

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier les réseaux et obtenir la validation écrite du responsable avant toute modification du périmètre.

4. Prévention, sécurité et responsabilité professionnelle

Le candidat étudie les risques liés aux piétons, à la manutention des sacs et aux outils manuels, ainsi qu'à la présence possible de faune ou de flore sensible. Il propose des mesures de prévention adaptées et décrit la conduite professionnelle à tenir si un piéton franchit le balisage ou si un nid occupé est découvert dans un arbuste à tailler.

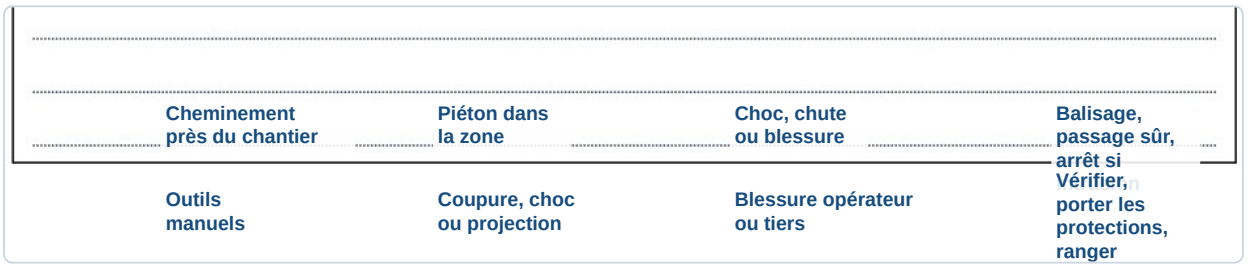
Partie 4

Question 4.1. Complétez le DR 2 pour deux situations de travail parmi celles présentées au DT 3. Pour chaque situation, indiquez le danger, le dommage possible et une mesure de prévention adaptée.

Situation retenue	Danger identifié	Dommage possible	Prévention adaptée
Proximité du cheminement	Intrusion d'un piéton dans la zone	Choc, chute ou blessure	Délimiter et signaler la zone, maintenir un passage sûr et interrompre l'action en cas d'intrusion.
Utilisation d'outils manuels	Coupure, choc ou projection	Blessure à l'opérateur ou à un tiers	Vérifier l'outil, porter les protections adaptées et le ranger hors des passages.

Ces situations figurent au DT 3 et sont adaptées au chantier : le cheminement doit rester accessible et les outils doivent être maîtrisés. Le balisage sépare les usagers de la zone de travail ; le contrôle et le rangement des outils limitent les blessures.

DR 2 complété : analyse de deux situations



✓ RÉPONSE À RETENIR

Délimiter la zone et maintenir un passage sûr ; vérifier les outils, porter les protections adaptées et les ranger hors des passages.

Question 4.2. Un piéton franchit le balisage pendant une manutention. Indiquez les actions immédiates à prendre dans l'ordre et précisez à qui rendre compte. Justifiez en vous appuyant sur la priorité à donner à la sécurité des personnes.

1. Interrompre immédiatement la manutention dès l'intrusion, puis immobiliser et poser la charge en sécurité.
2. Écarter les outils et sécuriser la zone sans exposer le piéton ni les salariés.
3. Inviter le piéton à rejoindre le passage sûr et rétablir le balisage.
4. Vérifier que la zone est libre avant de reprendre le travail.

Rendre compte sans délai au responsable ou au chef d'équipe. L'intrusion pendant le transport crée un risque de choc ou de chute : la sécurité des personnes prime sur la continuité de la manutention.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arrêter la manutention, sécuriser la charge et la zone, guider le piéton vers un passage sûr, rétablir le balisage et prévenir le responsable.

Question 4.3. Au cours de l'intervention, vous repérez un nid occupé dans un arbuste du massif, alors que sa taille figurait dans la demande initiale. Décrivez votre conduite professionnelle : arrêt ou adaptation de l'action, information à transmettre et décision à obtenir avant de reprendre les travaux concernés.

Arrêter la taille au voisinage du nid et ne pas toucher l'arbuste ni déranger ses occupants. Sécuriser la zone concernée. Une autre tâche peut se poursuivre uniquement si elle est distincte et ne présente aucun risque pour le nid.

Informer rapidement le responsable ou le chef d'équipe en précisant l'emplacement du nid et le constat. Attendre ses consignes et sa décision : adaptation ou report de la taille, puis information du client si nécessaire. Ne reprendre les travaux concernés qu'après validation claire du responsable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Interrompre la taille près du nid, protéger le vivant, prévenir le responsable et attendre ses consignes avant toute reprise.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E1 du BP Aménagements paysagers, session 2026, code 26-BP-AP-E1, dure 120 minutes et a un coefficient 2. À partir de la remise en état d'un massif au square des Tilleuls, elle évalue l'analyse d'une commande, le métré et le chiffrage du paillage, l'estimation du temps, l'organisation et la communication du chantier, ainsi que la prévention des risques et la protection du vivant.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour un massif rectangulaire, la surface se calcule par S = L × l.
- Le volume de paillage se calcule par V = S × e, avec des unités cohérentes.
- Avec une réserve r, le volume à prévoir est Vr = V × (1 + r) ; le nombre de sacs s'arrondit à l'entier supérieur.
- La durée théorique s'estime par t = Q/R ; le rendement fourni est par équipe et ne garantit pas la durée réelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les étapes des calculs et leurs unités ; vérifiez la conversion entre mètres cubes et litres.
- Arrondissez au sac entier supérieur et calculez le coût à partir du nombre de sacs commandés.
- Distinguez les données établies des hypothèses à vérifier sur place, notamment la présence et la localisation des réseaux.
- Face à un danger, un nid occupé ou une modification demandée, sécurisez, informez le responsable et attendez ses consignes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume de copeaux à commander avec une réserve ?

Calculez d'abord la surface du massif, puis multipliez-la par l'épaisseur pour obtenir le volume de mise en œuvre. Appliquez ensuite la réserve avec Vr = V × (1 + r), en gardant des unités cohérentes avant de convertir le volume.

Q : Comment convertir le volume nécessaire en nombre de sacs et en coût ?

Convertissez le volume à commander en litres, puis divisez-le par la capacité d'un sac. Arrondissez au sac entier supérieur, car les sacs sont vendus entiers, puis multipliez le nombre de sacs par le prix unitaire.

Q : Comment estimer le temps de préparation manuelle dans ce sujet ?

Divisez la surface à préparer par le rendement horaire fourni par l'entreprise, qui s'applique à l'équipe. Convertissez la fraction d'heure en minutes et rappelez que ce résultat théorique peut varier selon les conditions du chantier.

Q : Quels critères privilégier dans les réponses de prévention ?

Reliez chaque situation à un danger précis, à un dommage possible et à une mesure adaptée au chantier. Respectez les consignes du DT 3, donnez la priorité à la sécurité des personnes et indiquez quand informer le responsable.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppaysagers.fr/assets/annales/bp-paysagers/Contexte du secteur et posture professionnelle/2026/BP Aménagements Paysagers - Contexte du secteur et posture professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Aménagements Paysagers : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.